

Identité : jeune, francophone minoritaire en Ontario

François-Pierre Gingras

Numéro 3, 1993

Le français, langue maternelle, en milieux minoritaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004446ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004446ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gingras, F.-P. (1993). Identité : jeune, francophone minoritaire en Ontario. *Francophonies d'Amérique*, (3), 91–103. <https://doi.org/10.7202/1004446ar>

IDENTITÉ : JEUNE, FRANCOPHONE MINORITAIRE EN ONTARIO¹

François-Pierre Gingras
Université d'Ottawa

Cet article veut contribuer à la compréhension du processus d'assimilation des minorités, en général, et de la minorité franco-ontarienne, en particulier. Le sujet n'est pas nouveau, mais il est toujours d'actualité², au moment où la communauté franco-ontarienne se résigne au rejet de l'Accord de Charlottetown qui reconnaissait comme valeur fondamentale du Canada « l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays³ ».

Comment en vient-on à perdre sa langue? N'a-t-on pas soutenu que les humains ont inventé le langage pour lutter contre les menaces d'extinction⁴? Perdre sa langue signifierait-il cesser d'exister? Les rapports de la langue avec l'identité et la conscience suscitent des questions complexes auxquelles aucune réponse simple ne saurait convenir⁵. Cet article a des ambitions bien plus modestes et se limite plutôt à explorer quelques facteurs sociaux susceptibles d'amener les jeunes Franco-Ontariens à délaisser la langue française. Ce qui n'empêchera pas de se demander en terminant si le processus d'assimilation est irréversible...

La recherche

C'est par le biais du vécu des jeunes Franco-Ontariens qu'on a décidé d'explorer le processus d'assimilation. Il a paru souhaitable de se placer dans le même registre qu'eux pour percevoir et ressentir le phénomène au-delà des apparences. Les données sur lesquelles s'appuie cet article proviennent donc principalement d'entrevues semi-structurées avec des adolescents et des adolescentes, qui ont ouvert à l'équipe de recherche quelques fenêtres sur leur vie quotidienne : famille, école, loisirs. En partageant certains moments avec eux, on a aussi observé attentivement certains de leurs comportements verbaux et non verbaux en présence de leurs parents et amis.

Afin d'éliminer le plus grand nombre possible de sources de brouillage, la recherche a porté sur une collectivité ontarienne éloignée, tant des grands centres urbains du sud que des concentrations francophones du

nord de la province. On a choisi une petite ville d'un peu plus de cinq mille habitants, Penetanguishene, rendue célèbre par la féroce volonté de certains de ses francophones d'y maintenir leur langue et leur culture. Selon les données du recensement canadien de 1991, plus des trois quarts de la population de Penetanguishene et de son canton est d'origine canadienne-française, mais aujourd'hui moins d'une famille sur cinq utilise le français comme langue principale au foyer. À Penetanguishene, les adolescents francophones fréquentent soit l'école secondaire unilingue française, obtenue de haute lutte après des années de conflit ouvert avec les autorités scolaires, soit l'école secondaire bilingue, où l'anglais exerce la même domination que sur l'ensemble de la localité.

À plusieurs reprises, durant une période de trois années, une trentaine de jeunes se sont confiés aux membres de l'équipe de recherche dirigée par l'auteur. L'échantillon se compose d'adolescents et d'adolescentes âgés de 14 à 18 ans et ayant tous le français comme première langue apprise et encore parlée; la moitié fréquente l'école française et l'autre moitié, l'école bilingue; on les a choisis en partie en fonction de leur disponibilité, mais surtout de façon à refléter des milieux sociaux et familiaux fort variés. Ils ont accepté de parler de leur école, de leur famille, de leurs amis... et de la place de la langue française dans leur vie.

Un tel échantillon ne peut prétendre à une rigoureuse représentativité de toute la jeunesse francophone de Penetanguishene: dans les pages qui suivent, on ne quantifiera donc pas avec précision les observations recueillies. Un sondage, sans doute plus représentatif au sens strictement technique du terme, n'aurait pu que permettre de tracer une image bien superficielle des attitudes et des comportements des jeunes, sans approfondir leurs émotions, élucider leurs sous-entendus, entendre leurs soupçons et observer leurs haussements d'épaules. On voit aisément l'avantage comparatif qu'une technique qualitative apporte à une recherche sur les motivations.

Dans un premier temps, on identifiera la langue dominante chez les jeunes francophones rencontrés à Penetanguishene et l'étendue de cette prédominance chez des personnes de milieux différents. Ensuite, on tentera d'isoler des facteurs expliquant cette prédominance: la première langue apprise, la langue des parents en milieu familial homogène ou mixte, la principale langue d'usage au foyer, la langue des pairs (amis), les caractéristiques de l'environnement social, l'impact du milieu scolaire.

La langue dominante et le bilinguisme

À l'instar de la forte majorité des francophones de Penetanguishene, les adolescents rencontrés sont tous bilingues, c'est-à-dire qu'ils peuvent s'exprimer en français et en anglais. S'ils insistent habituellement sur le fait qu'ils sont « des bilingues⁶ », soulignant ainsi un conflit d'identification bien connu ailleurs⁷, ils reconnaissent tous la distinction simple entre « les

Français » et « les Anglais » et s'identifient aux premiers. Cette affiliation semble reposer tout autant sur leur capacité à s'exprimer dans leur propre langue maternelle française (affiliation linguistique) que sur la reconnaissance de l'héritage ethnoculturel qui leur vient de leurs parents (affiliation ethnique). En effet, tous les jeunes rencontrés dont les deux parents sont francophones se disent aussi « Français », même ceux et celles qui s'expriment avec une certaine difficulté dans cette langue. Avec les générations, l'ethnicité prend souvent un caractère plus symbolique que vécu⁸ et il devient difficile de situer chacun à un point approprié sur un *continuum* linguistique⁹.

Interrogés sur les différences principales entre « les Français » et « les Anglais », les jeunes ont de la difficulté à en identifier avec précision les caractéristiques respectives, bien que bon nombre d'entre eux trouvent que « les Français savent plus s'amuser », un commentaire qui sous-tend parfois une conception un peu folklorique de leur héritage culturel. Rares sont les jeunes qui ne manifestent pourtant aucune fierté, aucune satisfaction au moins symbolique d'être « Français ».

La majorité des adolescents et des adolescentes francophones voient même « un avantage à être Français parce que les Français sont bilingues ». On estime, en effet, que le bilinguisme confère un avantage au plan des communications interpersonnelles et améliore les chances d'emploi. Être bilingue signifie aussi que « si tu vas au Québec, on va te comprendre parce que tu parles français ». En somme, les jeunes pensent que le bilinguisme peut leur procurer des avantages instrumentaux. N'a-t-on pas dit des Franco-Ontariens qu'ils avaient une culture bilingue¹⁰?

La recherche n'a pas tenté d'explorer à fond le contenu sémantique différentiel des expressions « Français », « Canadien français », « Franco-Ontarien » ou « Ontarois », mais on note facilement des tendances¹¹. À première vue, « Français » et « Canadien français » semblent interchangeables. La plupart des jeunes ignorent le vocable « Ontarois ». Quant à « Franco-Ontarien », il est associé, comme on le verra plus loin, à une certaine forme de militantisme. Quelques jeunes francophones se considèrent comme des « Québécois » : ils ont vécu au Québec et n'ont pas de racines à Penetanguishene.

À quelques exceptions près, les jeunes francophones de Penetanguishene s'expriment plus facilement et plus spontanément en anglais qu'en français¹². Lorsqu'ils s'expriment en français, on remarque chez la plupart d'entre eux une modulation de la voix empruntée à l'anglais qui les distingue immédiatement des jeunes élevés en milieu francophone majoritaire. La plupart des adolescents rencontrés manifestent plus de difficulté en français qu'en anglais à trouver sans hésitation les bons mots pour exposer leurs pensées. Il n'y a, dans notre échantillon, qu'une poignée de jeunes plus à l'aise en français qu'en anglais ou aussi à l'aise dans une langue que dans l'autre. À première vue, les facteurs familiaux n'y sont pas étrangers.

La langue maternelle et la langue dominante

En effet, quoiqu'ils aient presque tous appris le français au berceau avant l'anglais, les jeunes de Penetanguishene affirment dans la plupart des cas que la principale langue d'usage au foyer est l'anglais; cela est vrai tant des familles où un seul parent est francophone que des familles homogènes.

Certes, dans plusieurs foyers, on alterne les codes linguistiques en *switchant* (comme disent les jeunes) fréquemment entre l'anglais et le français¹³. Rares cependant sont les adolescents rencontrés, dont les familles habitent la ville même de Penetanguishene, qui utilisent le français plus de la moitié du temps. Ce sont plutôt les jeunes de la périphérie rurale du canton de Penetanguishene qui montrent une plus grande fréquence d'utilisation du français au foyer. Ce sont encore eux qui s'expriment le mieux en français et ils sont d'ailleurs aussi presque les seuls à montrer une nette préférence à s'adresser en français aux membres de l'équipe de recherche; les autres, plus nombreux, hésitent entre les deux langues ou optent spontanément pour l'anglais.

Bien que des statistiques montrent que la majorité des jeunes Franco-Ontariens ont maintenu l'usage de leur langue maternelle et que l'on puisse y trouver motif à encouragement¹⁴, il n'est pas possible de se fier à la langue maternelle comme critère pour déterminer la langue dominante d'un adolescent: la majorité des adolescents de Penetanguishene, qui se sont d'abord endormis au son de « Fais dodo, Colas mon petit frère », choisissent de préférence l'anglais pour parler d'eux-mêmes.

La famille

Le recours à la langue d'usage au foyer peut également être trompeuse pour identifier la langue dominante d'un jeune. La recherche en révèle plusieurs raisons.

Il est vrai qu'au cours de la recherche, la plupart des jeunes ont identifié l'anglais comme principale langue d'usage au foyer. Il est encore vrai que tous les jeunes qui préféraient s'exprimer en français provenaient de foyers où cette langue prévalait. Mais il y avait encore plus de jeunes qui préféreraient ne pas s'exprimer en français bien que cette langue prévalût dans leur foyer. La corrélation n'est donc pas absolue entre la langue dominante d'un jeune et la langue d'usage dans son foyer.

Deuxièmement, il semble que, dans plusieurs familles, « on parle tout le temps bilingue », passant inconsciemment d'une langue à l'autre dans une même phrase, plutôt que d'utiliser seulement le français ou l'anglais. Il est impossible d'identifier une langue d'usage principale dans ces cas.

Troisièmement, dans les foyers où la langue varie selon les interlocuteurs, il est difficile d'évaluer avec justesse la proportion du temps où chacun utilise tel ou tel code linguistique; en effet, plusieurs confient que leurs parents parlent français entre eux, tandis qu'entre jeunes, c'est l'anglais

qui prévaut. Quand parents et jeunes se parlent, « on utilise l'une ou l'autre ». Dans ces cas, il n'y a pas une langue d'usage principale en évidence.

Quatrièmement, dans plusieurs foyers, il semble que les locuteurs utilisent, pour raconter des faits, la langue dans laquelle « ça s'est passé » : on rapporte en français « une faillite dans le cours d'histoire », mais en anglais « last night's party at Marie-Josée's ». L'environnement détermine alors la langue d'usage.

Enfin, est-il nécessaire d'ajouter que, dans presque tous les foyers, les médias de langue anglaise dominent complètement¹⁵. Quelques parents, il est vrai, réussissent malgré tout à regarder « leurs téléromans québécois » pendant que les jeunes font leurs devoirs ou parlent au téléphone avec leurs amis. Cela dit, compte tenu du temps considérable que les adolescents de Penetanguishene avouent passer devant le téléviseur et le jeu vidéo, ainsi qu'à l'écoute de la radio et des cassettes enregistrées, l'anglais est décidément la langue « qui s'entend le plus dans la maison ».

La recherche mène à la conviction que la langue dominante d'un jeune n'est pas nécessairement la langue qu'il identifie comme langue maternelle ou langue d'usage à la maison. Sa langue dominante, c'est plutôt celle qu'il maîtrise assez bien pour se *sentir à l'aise* de la parler et qu'il *choisit* quand un interlocuteur bilingue lui présente l'alternative entre cette langue et une autre. Les membres francophones et anglophones de l'équipe de recherche ont tous remarqué que la perception qu'ont les jeunes de la langue « préférée » par l'interlocuteur est cruciale. La langue dominante de la majorité des adolescents franco-ontariens de Penetanguishene est sans l'ombre d'un doute l'anglais.

L'environnement social

Parmi les jeunes de la région de Penetanguishene que l'équipe de recherche a rencontrés, seule une poignée possède le français comme langue dominante et elle demeure dans la périphérie rurale où les signes de vitalité francophone (notamment l'affichage commercial) sont plus évidents qu'à Penetanguishene même. Cette observation implique donc que l'environnement social joue un rôle primordial dans le processus d'assimilation¹⁶.

La recherche n'a pas porté sur les attitudes des habitants de Penetanguishene à l'égard de la langue française ou des francophones. On ne possède donc que la perception révélée par les adolescents et les adolescentes francophones rencontrés. Selon eux, il est clair que « les affaires importantes, c'est en anglais que ça se passe ». Cette prise de position n'est pas loin de ce que Calvet appelle le champ d'exclusion linguistique à double détente¹⁷. Entendons par là que c'est l'anglais qui domine et que ceux qui maîtrisent l'anglais jouissent aussi d'une position dominante. Du point de vue des jeunes, l'anglais est la langue des affaires et des loisirs. Là-dessus, il y a consensus.

Et l'école, qui devrait occuper une place importante dans la vie des jeunes? L'école, avouent-ils, « c'est sûr que c'est important, mais c'est pas pareil ». On y reviendra plus loin. Qu'il suffise pour l'instant d'indiquer que les jeunes de Penetanguishene ne trouvent pas du tout « cool » de parler français dans les corridors ou à la récréation, surtout à l'école secondaire bilingue.

C'est que les amis, même francophones, parlent anglais entre eux, dès la sortie de la classe, en attendant l'autobus, au restaurant, partout où ils se retrouvent: « Quand tu parles français, tes amis te trouvent stupide », confesse une adolescente; « ça dépend si t'es en gang ou si t'es juste avec ta meilleure amie », précise une autre; « il y a plus de mots en anglais pour dire ce qu'on veut », affirme une dernière, reprenant sans le savoir les arguments de tous les colonisés du monde qui croient leur langue inférieure¹⁸. Il ressort, en effet, que le groupe d'amis dévalorise l'usage du français en public: « Tu t'adresses pas aux autres en français, t'attends qu'un autre le fasse en premier. » La dominance de l'anglais dans la collectivité se transpose dans les petits groupes d'adolescents, même homogènes de langue française. Plusieurs trouvent bizarre (*weird*) de parler français quand « on n'est pas obligé ». Lorsque, sans qu'on sache trop pourquoi, un petit groupe de jeunes converse en français, il semble toujours se trouver une personne pour faire tourner la conversation à l'anglais. « Quand on parle en anglais, on est comme les autres, mais quand on parle en français, on se fait remarquer, c'est gênant », explique un adolescent.

Des lois linguistiques fédérales et ontariennes ont cherché à rétablir un certain équilibre dans le statut de l'anglais et du français¹⁹. Les jeunes ne voient-ils pas un encouragement à utiliser le français depuis l'adoption de la Loi 8 sur les services gouvernementaux en français en Ontario? Quelques-uns, les militants dont il sera question plus loin, répondent par l'affirmative. La plupart des autres, ou bien ignorent l'existence de cette loi, ou bien rétorquent que, de toute façon, ils s'expriment suffisamment bien en anglais pour ne pas avoir besoin de cette mesure, qui ne peut servir qu'à les « faire remarquer ».

Les expériences en milieu homogène

Malgré leur anglicisation plus ou moins avancée, quelques jeunes avouent que, « dans le fond », ils aiment bien parler français et trouvent plutôt naturel de l'utiliser avec leurs parents. Certains confient qu'ils parlent parfois français en tête-à-tête avec un ami ou une amie intime, « qui te traite pas de niaiseuse parce que tu lui parles en français ». Il est évident que la pression sociale des pairs joue en défaveur de l'usage du français en public.

Mais il y a des exceptions. La recherche permet d'en identifier deux catégories. D'abord, les jeunes de la périphérie rurale francophone, qui

craignent moins de s'exprimer en français en public, parce qu'ils entendent d'autres personnes qui le font : « Quand tu vas au restaurant ici, le monde te parle en français. » Ensuite, les jeunes récemment arrivés du Québec : on dit, par exemple d'Untel, que si « ça le dérange pas de parler en français, c'est parce qu'il est Québécois ». Pression sociale moins négative dans un cas, socialisation différente dans l'autre semblent expliquer des attitudes plus positives quant à l'usage du français en public chez une minorité d'adolescents francophones de Penetanguishene.

Si l'environnement social est si important, qu'arrive-t-il lorsque des jeunes francophones de Penetanguishene ayant l'anglais comme langue dominante se retrouvent en milieu francophone homogène? Environ le tiers de ces jeunes ont connu l'expérience d'être entourés de francophones pour une durée plus ou moins longue : *field trips* de quelques heures dans le cadre d'un cours, voyages-échanges scolaires de quelques jours, vacances en famille, participation au festival de la jeunesse franco-ontarienne à Ottawa en mai 1991²⁰, etc. Dans presque tous les cas, peu importe la circonstance, les jeunes affirment que « c'était plus facile de parler en français parce qu'on était là-bas », que « ça a même été le *fun* de parler en français comme les autres », que ni les enseignants ni les parents n'avaient à insister pour qu'ils utilisent le français en milieu homogène.

La recherche montre que l'insertion dans un environnement francophone peut révéler un véritable potentiel d'usage du français par les jeunes francophones qui préfèrent habituellement l'anglais. En revanche, la recherche n'a pas permis d'en retracer des effets durables, de retour à Penetanguishene. L'effet semble à ce point isolé dans le temps et dans l'espace qu'une adolescente fait même remarquer qu'au retour d'une activité scolaire, elle et sa classe « ont tous *switché* à l'anglais dès qu'on est monté dans le bus ». Ce n'est guère encourageant. On pourrait émettre l'hypothèse qu'il faudrait vraiment un changement prolongé, au sein du groupe de référence des jeunes francophones de Penetanguishene, pour que les effets perdurent et qu'on se sente à l'aise de faire une place dominante au français dans les conversations avec les pairs²¹.

L'église

Dans la société traditionnelle canadienne-française, l'église paroissiale catholique occupait une place de premier plan. La recherche montre que l'église, dont le clocher rappelle aux plus vieux les rapports étroits entre la langue et la foi, n'a plus, pour les jeunes, la force d'attraction d'autrefois. Si on assiste à la messe, c'est souvent « parce qu'on est obligé » : c'est « important pour les parents », mais pas pour beaucoup d'adolescents. D'ailleurs, on a même rapporté à l'équipe de recherche qu'une église d'un village francophone voisin de Penetanguishene célébrait depuis quelques années une de ses deux messes dominicales en anglais; aux grandes fêtes religieuses, le curé insérerait pendant la messe en français quelques paroles

anglaises de bienvenue à l'intention des anglophones en visite. Voilà une courtoisie qu'on interprète parfois comme un signe de déférence, parce qu'aux messes en anglais, on ne saluerait pas les francophones qui seraient en visite. Encore un indice funeste que les jeunes Franco-Ontariens perçoivent dans leur environnement²²!

Le milieu scolaire

L'importance à accorder à la langue française s'est trouvée au cœur d'intenses conflits scolaires à Penetanguishene, ainsi qu'ailleurs en Ontario, avec comme résultat la coexistence de deux écoles secondaires dans une petite région de cinq mille habitants.

Les entrevues avec les adolescents et les adolescentes francophones de Penetanguishene laissent croire que l'identification avec l'école que l'on fréquente s'accroît et, d'une certaine façon, prend un caractère politique avec l'âge.

Les jeunes de 14 et 15 ans perçoivent surtout des différences qu'on pourrait qualifier de superficielles entre les deux écoles : bilinguisme ou unilinguisme, nombre d'élèves, emplacement. Quelques élèves trouvent étranges les habitudes caractérisant l'autre école, mais l'analyse n'est guère approfondie.

Les plus âgés sont davantage portés à établir des liens plus significatifs²³ entre l'école et l'environnement social : ils remarquent que les enfants des familles de niveau social élevé vont à l'école bilingue, que celle-ci donne accès à des réseaux de connaissances utiles pour avoir des emplois, que le passage par l'école bilingue favorise l'admission et le succès ultérieur au collège communautaire ou à l'université. Les élèves les plus âgés sont aussi davantage portés à adopter des positions plus tranchées et à modeler leurs comportements en fonction de leur appartenance à l'une ou l'autre école.

L'école bilingue

Les jeunes de 16, 17 et 18 ans qui fréquentent l'école bilingue de Penetanguishene reconnaissent unanimement qu'elle favorise une certaine forme d'assimilation, mais ils ne changeraient pas d'école.

Environ la moitié d'entre eux confessent être maintenant moins à l'aise en français qu'à leur entrée à l'école secondaire bilingue²⁴. Plusieurs le regrettent, mais ne trouvent pas là une raison suffisante pour changer d'école, même s'ils se plaignent parfois qu'on n'entend pas assez de français à Penetanguishene. Certains envisagent l'assimilation comme un phénomène individuel et croient que « ceux qui s'assimilent, c'est parce qu'ils le veulent ». Par ailleurs, l'équipe de recherche a rencontré des élèves qui ont milité dans des comités pour promouvoir l'identité bilingue de leur école et réduire ses effets assimilateurs.

Quelques-uns manifestent une indifférence apparente face à l'assimilation : « une langue ou l'autre, moi ça me fait rien ». La recherche montre

que cette attitude traduit parfois un désir de rester hors du débat, d'éviter le conflit que suscitent des pressions contradictoires venant de la famille et du groupe d'amis. D'autres enfin voient leur anglicisation d'un œil plutôt favorable « parce qu'au Canada, t'as besoin de l'anglais ».

On remarque un fort sentiment d'appartenance institutionnelle chez tous les jeunes fréquentant l'école bilingue de Penetanguishene, mais qui s'accompagne d'une grande variété d'attitudes à l'égard de son caractère assimilateur, caractère qui n'est toutefois pas mis en doute.

L'école française

Du côté des adolescents et des adolescentes de 16 à 18 ans qui vont à l'école unilingue française Le Caron, la recherche ne révèle que deux catégories d'attitudes : le militantisme actif en faveur du français et l'appui passif au militantisme des activistes. Cette école a été acquise par le militantisme d'un segment de la communauté francophone de Penetanguishene, désirant fournir à la jeune génération un milieu scolaire homogène de langue française pour contrer les tendances assimilatrices de l'école bilingue. Il semble que l'établissement d'enseignement francophone réussisse passablement bien à transmettre ses valeurs aux élèves, même si on remarque parmi eux différents niveaux de sensibilisation. Cela semble favorable pour l'avenir de la collectivité franco-ontarienne²⁵.

De tous les jeunes rencontrés, les militants de l'école française manifestent le niveau le plus élevé de fierté de leur langue et de sensibilité à « la menace de l'assimilation ». Ils se disent volontiers « Franco-Ontariens ». Ce sont ceux dont on a déjà dit qu'ils avaient un « dynamisme contagieux²⁶ ». Ils affirment aussi utiliser autant que possible le français à l'extérieur de l'école et chercher des amis qui s'expriment surtout en français. On trouve des militants même parmi les élèves qui s'expriment plus facilement en anglais qu'en français, dont la langue d'usage à la maison est l'anglais et qui habitent Penetanguishene. Cependant, la plupart des militants ont en commun au moins deux des caractéristiques suivantes, qui se renforcent naturellement : une maîtrise du français au-dessus de la moyenne, la langue française prioritaire au foyer, le domicile situé dans la périphérie francophone du canton.

On peut parfois prendre les passifs pour des indifférents. S'ils affirment leur accord pour la promotion du français, ils ne prennent aucune initiative en présence d'autrui. Ils n'aiment pas faire de vagues autour d'eux parce qu'ils ont des amis qui ont des opinions différentes.

Des témoignages laissent croire à l'existence d'une troisième catégorie : les rebelles, obligés par leurs parents à fréquenter l'école française et qui, par exemple, n'hésitent pas à parler anglais dans les corridors, à l'encontre du règlement. L'équipe de recherche n'en a pas rencontrés.

Malgré la mise en valeur de la langue française par l'école unilingue, il n'en demeure pas moins qu'environ la moitié des jeunes rencontrés et qui

la fréquentent utilisent l'anglais couramment. L'école ne suffit donc pas à contrer l'influence de l'environnement.

Conclusions

Cette recherche ne permet pas d'étendre les conclusions à l'ensemble de la jeunesse franco-ontarienne, ni même à tous les jeunes de Penetanguishene. Quelques éléments ressortent pourtant d'une manière significative.

La langue dominante chez un jeune ne peut être déduite avec certitude d'aucune autre variable classique : langue maternelle ou langue d'usage au foyer. Il faut vérifier par conséquent dans quelle langue le jeune est effectivement le plus à l'aise pour s'exprimer et surtout quelle langue il choisit lorsqu'il est placé en face d'une alternative où tous les choix sont également acceptables. Cette approche suppose que, habituellement, tous les choix ne sont pas perçus comme également acceptables à cause de signaux ou d'indices, de messages explicites ou implicites dans l'environnement du locuteur. La recherche a révélé, par exemple, que la plupart des jeunes de Penetanguishene sentent des pressions différentes selon qu'ils sont en présence de leurs parents, de leurs professeurs, d'un groupe d'amis, d'un ami ou d'une amie intime.

L'environnement social semble exercer une influence prépondérante sur la langue dominante des jeunes de Penetanguishene : plus l'environnement où ils habitent est homogène et francophone, plus les jeunes ont tendance à choisir de s'exprimer en français et à bien maîtriser cette langue. L'environnement joue un tel rôle sur l'utilisation du français qu'il ressort des entrevues qu'un changement d'environnement, par exemple à l'occasion d'un voyage scolaire, peut modifier les choix linguistiques de tout un groupe de jeunes. L'assimilation n'est pas un phénomène individuel mais collectif²⁷, car le statut d'une langue est directement relié aux fonctions qu'elle remplit²⁸.

À l'influence de l'environnement s'ajoute celle du milieu familial, dont l'impact est ambigu. Il ressort, en effet, de la recherche qu'il est difficile d'évaluer avec exactitude la place qu'occupe la langue française dans un foyer en milieu minoritaire. Il n'est certainement pas possible de le faire à l'aide d'un questionnaire, car il faut révéler la dynamique propre à chaque famille pour découvrir qui parle quelle langue avec quel interlocuteur et dans quelles circonstances. Certaines familles semblent utiliser principalement l'anglais pour communiquer, mais envoient leurs enfants à l'école française, tandis que d'autres font plus de place au français au foyer, mais leurs enfants fréquentent l'école bilingue. Seules des recherches plus approfondies dans le milieu familial permettraient de faire plus de lumière sur ces apparentes contradictions.

L'école, enfin, exerce une influence sur les attitudes des jeunes de Penetanguishene à l'égard du français. On reconnaît assez rapidement en

l'école bilingue une force anglicisante et en l'école française une source de militantisme. Il est difficile de savoir si l'école ne fait que refléter les désirs des parents auxquels elle n'apporterait qu'un renforcement ou si elle exerce une influence indépendante du milieu familial. Une étude académique a déjà montré qu'au Nouveau-Brunswick les influences négatives proviennent surtout de l'extérieur de l'école, c'est-à-dire de la famille et de l'environnement social²⁹.

Lorsque le milieu familial, l'école et l'environnement social exercent des pressions dans la même direction, les jeunes de Penetanguishene ont davantage tendance à s'engager dans la promotion active du français. On soutient parfois qu'un groupe minoritaire peut résister à son érosion en maintenant une différenciation fonctionnelle entre sa langue et la langue majoritaire³⁰. L'école bilingue réduit le champ d'application possible d'une telle diglossie. Les familles francophones où l'on utilise en priorité l'anglais introduisent un cheval de Troie dans leurs foyers.

Dans la mesure où même la périphérie francophone de Penetanguishene cède graduellement aux assauts de l'anglicisation et où la langue anglaise prévaut déjà au sein des groupes d'amis des francophones de cette ville, les perspectives de résistance à l'assimilation semblent peu encourageantes à moyen terme dans cette région de l'Ontario.

NOTES

1. Les données sur lesquelles repose l'analyse ont été recueillies par plusieurs étudiants et étudiantes en sciences politiques de l'Université d'Ottawa. L'auteur assume entièrement la responsabilité des interprétations qu'on trouvera dans cet article. Il reconnaît cependant une dette intellectuelle particulière à l'endroit d'anciens étudiants dont il a dirigé les travaux à plusieurs années d'intervalle : Stewart Kiff, qui a pris l'initiative des premières entrevues à Penetanguishene et qui a suggéré, avec beaucoup de perspicacité, des pistes d'analyse reprises dans ce texte et Mireille Duguay, qui a approfondi la question de l'identité culturelle des Franco-

Ontariens dans un contexte comparatif.

2. Il est superflu de citer ici tous les colloques et toutes les études qui ont porté sur la question. Quant à la pertinence d'une nouvelle analyse supplémentaire, elle ressort clairement des débats périodiques que ne manquent pas de susciter les commentaires récurrents et souvent pessimistes sur la vitalité des minorités francophones en Amérique.

3. Article 1.d du *Rapport du consensus sur la Constitution*, 28 août 1992, qui a fait l'objet du référendum du 26 octobre 1992. La plupart des porte-parole franco-ontariens ont appuyé cet Ac-

cord. Richard Simeon souligne l'importance « centrale » de la question linguistique dans les débats constitutionnels au Canada; voir « Meech Lake and Shifting Conceptions of Canadian Federalism », *Analyse de politiques*, XIV (numéro spécial « L'Accord du lac Meech »), 1988, p. 7-14.

4. Claude Hagège, *L'Homme de paroles, contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Folio, 1985.

5. On pourrait remonter avant la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux travaux du linguiste allemand George Schmidt-Rohr ou de l'anthropologue américain Robert Redfield, mais on consul-

tera des ouvrages plus récents pour une pertinence plus immédiate : Sélim Abou, « Portée et limites du rôle de l'État dans la planification linguistique », p. 153-175, dans le collectif dirigé par A. Martin, *L'État et la planification linguistique*. Tome I : *Principes généraux*, Québec, Office de la langue française; Jean A. Laponce, *Langue et territoire*, Québec, PUL, 1984; K. Liebkind, *Minority Identity and Identification Process*, *A Sociopsychological Study*, Helsinki, Finnish Society of Sciences and Letters, 1984; M. Zavalonni et C. Louis-Guérin, *Identité sociale et conscience : introduction à l'égo-écologie*, Montréal, PUM, 1984. La langue comme véhicule identitaire a fait l'objet de classiques comme les collectifs dirigés par John B. Carroll (*Language, Thought, and Reality: Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*, New York, 1956) et John B. Carroll (*Language and Thought*, Englewood Cliffs (N.J.), Prentice-Hall, 1968), ainsi que Joshua A. Fishman (*Readings in the Sociology of Language*, La Haye, 1968). Il vaut enfin la peine de noter que même les sociologues soviétiques reconnaissaient la complexité de la question identitaire chez les minorités ethniques, eux qui, en d'autres circonstances, trouvaient chez Lénine les solutions à tous les problèmes sociaux; voir le collectif *Sociological Studies: Ethnic Aspects*, Moscou, N.N. Miklouho-Maclay Institute of Ethnography, USSR Academy of Sciences, 1974 (préparé pour le 7^e Congrès international de sociologie tenu à Toronto en 1974).

6. À défaut d'indications précises, les citations entre guillemets sont extraites d'entrevues avec les jeunes de Penetanguishene. Pour alléger le texte, on a omis les traditionnels « [sic] ».

7. Liebkind, *op. cit.*; K. J. Mielmois, *Bilingual Self-Identification, An Exercise in the Use of Path Analysis*, Research Group for Comparative Sociology Research

Report 22, Helsinki, University of Helsinki Press, 1979.

8. H. Gans, « Symbolic Ethnicity: The Future of Ethnic Groups and Cultures in America », in *Ethnic and Racial Studies*, 2(1), p. 1-20. Voir aussi la thèse de Mireille Duguay, *La Loi de 1986 sur les services en français, du manifeste au symbolique*, Département de science politique de l'Université d'Ottawa, 1990.

9. L'idée de continuum linguistique vient de John Meisel, « Language Continua and Political Alignments: The Case of French- and English-Users in Canada », communication au 7^e Congrès mondial de sociologie tenu à Varna (Bulgarie) en 1970.

10. Roger Bernard (dir.), *Le Choc des nombres* (dossier statistique sur la francophonie canadienne, 1951-1986), Livre 2 du rapport *Vision d'avenir*, Ottawa, Commission nationale d'étude sur l'assimilation, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990. Voir aussi Cazabon, « Pour une description linguistique du fait français en Ontario », dans *Revue du Nouvel-Ontario*, 6, 1984, p. 69-94.

11. La définition de « Franco-Ontarien » a fait couler beaucoup d'encre, mais il n'est pas question de poursuivre le débat ici. Qu'on consulte plutôt Roger Bernard, « L'Ontario français : pratiques ethniques et théories sociologiques », dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, 55(2), 1985, p. 137-150, et *De Québécois à Ontariens, la communauté franco-ontarienne*, Hearst, Le Nordir, 1988; Donald Dennie, « De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien », dans *Revue du Nouvel-Ontario*, 1, 1978, p. 69-90; René Guindon, « Remarques sur la communauté franco-ontarienne », dans *Revue du Nouvel-Ontario*, 8, 1984, p. 49-68; Danielle Juteau-Lee, « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontariens : qui sommes-nous? », dans *Pluriel*,

24, 1980, p. 21-42, et « The Franco-Ontarian Collectivity: Material and Symbolic Dimensions of Its Minority Status », p. 167-182 du collectif dirigé par Raymond Breton et Pierre Savard, *The Québec and Acadian Diaspora in North America*, Toronto, The Multicultural History Society on Ontario, 1982; Danielle Juteau-Lee et Jean Lapointe, « From French Canadians to Franco-Ontarians and Ontariens: New Boundaries, New Identities », p. 173-186 du collectif dirigé par J.L. Elliott, *Two Nations, Many Cultures: Ethnic Groups in Canada*, 2^e éd., Scarborough, Prentice-Hall, 1983; Pierre Savard, « De la difficulté d'être Franco-Ontarien », dans *Revue du Nouvel-Ontario*, 1, 1978, p. 11-22; Gaëtan Vallières, « The Franco-Ontarian Experience », p. 183-196 de Breton et Savard, *The Québec and Acadian Diaspora in North America*, *op. cit.*; voir aussi Danielle Coulombe, « Doublement ou triplement minoritaires », dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, 55(2), 1985, p. 132-136.

12. Cette constatation correspond à une perception largement répandue, mais ne reflète pas nécessairement la situation qui prévaut chez tous les jeunes Franco-Ontariens, en particulier du nord-est de l'Ontario et notamment ceux qui s'inscrivent à l'Université Laurentienne; voir Guy Gaudreau et Donald Dennie, « L'importance du choix de la langue d'enseignement chez les étudiants universitaires franco-ontariens », *Cultures du Canada français*, 7, 1990, p. 88-96.

13. Le bilinguisme et la diglossie ont fait l'objet d'études au Centre international de recherche sur le bilinguisme de l'Université Laval et au Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton. Voir notamment les textes du Colloque tenu à l'Université de Moncton dans le cadre du 8^e Congrès annuel de l'Association

québécoise de linguistique au Congrès de l'ACFAS, en mai 1988.

14. Mathieu Brennan, secrétaire de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation chez les jeunes et directeur adjoint à la Fédération des jeunes Canadiens français, cité dans *Le Droit*, 21 mai 1991, p. 8. Ces affirmations se fondent sur *Le Choc des nombres*, op. cit. Sur ce sujet, les vues contradictoires abondent. Pour un exposé rigoureux, voir Réjean Lachapelle, « La démolinguistique et le destin des minorités françaises vivant à l'extérieur du Québec », dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, cinquième série, tome 1, 1986, p. 123-141, et *L'Avenir démographique du Canada et les groupes linguistiques*, Ottawa, Institut de recherches politiques, 1987. Voir aussi Lise Kimpton, *The Historical Development and the Present Situation of the French Canadian Community of Ontario*, Ottawa, Center for Research on Ethnic Minorities, Carleton University, 1984.

15. Pour fins de comparaison, voir Denis Bachand et autres collaborateurs, « La télévision des jeunes Franco-Ontariens », dans *Cultures du Canada français*, n° 5, 1988.

16. Richard J. Joy a déjà souligné que la présence des Franco-Ontariens dans les régions périphériques les rend aussi moins visibles aux yeux des administrateurs publics. Voir son *Canada's Official Language Minorities*, C.D. Howe Research Institute, 1978.

17. Jean-Louis Calvet, *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot, 1974.

18. Calvet, op. cit., p. 123.

19. Sur la signification symbolique des lois linguistiques, voir Raymond Breton, « The Production and Allocation of Symbolic Resources: An Analysis of the Linguistic and Ethnocultural Fields in Canada », in *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, XXI: 2, 1984, p. 123-144; ainsi que Mireille Duguay et François-Pierre Gingras, « Virage ou mirage: la planification linguistique et la communauté franco-ontarienne », dans *Cultures du Canada français*, n° 8, 1991, p. 101-113.

20. Voir à cet égard les comptes rendus dans le quotidien *Le Droit* du 17 au 22 mai 1991.

21. Sur les fonctions normatives et comparatives des groupes de référence, voir trois classiques: Herbert Hyman et Eleanor Singer, *Readings in Reference Group Theory and Research*, New York, Free Press, 1968; Theodore Kemper, « Reference Groups, Socialization and Achievement », dans l'ouvrage dirigé par Edgar Borgatta, *Social Psychology Readings and Perspectives*, Chicago, Rand McNally, 1969; David Krech, Richard S. Crutchfield et Egerton L. Ballachey, *Individual in Society*, New York, McGraw-Hill, 1962.

22. Ce qu'il est important de noter ici, c'est surtout la perception qu'ont les jeunes francophones, indépendamment des motivations du curé ou même, à la li-

mite, de l'exactitude des faits rapportés à l'équipe de recherche.

23. La perception qu'en ont les jeunes ne correspond pas nécessairement à la situation réelle, mais elle influence leurs attitudes et leurs choix.

24. Cette perception n'est évidemment pas suffisante pour affirmer qu'il y a là un rapport de cause à effet.

25. Sur l'importance de transmettre les valeurs aux jeunes en vue d'assurer l'avenir d'une collectivité, voir R.W. Bibby et D.C. Poterski, *La Nouvelle Génération, les opinions des jeunes sur leurs valeurs*, Montréal, Fides, 1986.

26. Gisèle Lalonde, mairesse de Vanier, s'adressant aux participants du festival de la jeunesse franco-ontarienne, citée dans *Le Droit*, 21 mai 1991.

27. René Bastide, *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot, 1971.

28. Juan Cobarrubias, « Ethical Issues in Status Planning », p. 3-16, dans le collectif dirigé par J. Cobarrubias et J.A. Fishman, *Progress in Language Planning: International Perspectives*, Berlin, Mouton, 1983.

29. Aldéo Renaud, « L'assimilation chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick », *Francophonies d'Amérique*, n° 1, 1991, p. 73-83.

30. Fernando Penalosa, *Introduction to the Sociology of Language*, Rowley (Mass.), Newbury, 1981.